

BULLETIN MUNICIPAL

AOÛT 2026

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX

Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h - 13 h à 17 h

CONGÉS ET FERMETURES :

- 7 septembre 2026
- 12 octobre 2026

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

8 septembre à 20 h

6 octobre à 20 h

Les séances sont disponibles dès le lendemain sur notre chaîne YouTube et notre site Internet.

VERSEMENT TAXES

Le quatrième et dernier versement de taxes est exigible le 10 septembre prochain.



NOUVEAU

Infolettre de la Municipalité

Êtes-vous inscrit(e)?

inscrivez-vous
dès maintenant!



ATELIERS D'HALLOWEEN

- CRÉE TA PROPRE BROCHETTE DE BONBONS
- DÉCORE UNE CITROUILLE À TON GOÛT POUR NOTRE CENTRE COMMUNAUTAIRE

SAMEDI 24 OCTOBRE

10 : 30

Inscription gratuite sur Qidigo
28 septembre au 4 octobre

Chalet des Loisirs
4, rue du Parc
Saint-Édouard (Québec) J0L 1Y0



INFORMATIONS

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES

Saviez-vous que la Municipalité de Saint-Édouard offre plusieurs programmes d'aide financière visant à soutenir les familles et à encourager l'adoption de pratiques écoresponsables? Les citoyens peuvent bénéficier de subventions pour les camps de jour estivaux à l'exception du camp de jour de Saint-Michel, pour lequel le rabais était déjà appliqué au moment de l'inscription, les activités sportives des jeunes, l'achat de couches lavables ainsi que l'acquisition de produits d'hygiène féminine réutilisables.

Camp de jour 2026

Les familles de Saint-Édouard peuvent obtenir une aide financière de **25 \$ par semaine de cinq jours**, jusqu'à concurrence de **150 \$ par enfant par année** pour l'inscription à un camp de jour admissible. Cette aide s'adresse aux enfants âgés de 4 à 12 ans. Les demandes de remboursement doivent être accompagnées des pièces justificatives requises et être reçues avant le **30 novembre 2026**.

Activités sportives pour les jeunes

La Municipalité encourage également la pratique d'activités sportives en offrant une aide financière aux jeunes de moins de 18 ans qui participent à des activités sportives **à l'extérieur du territoire municipal**. La subvention couvre **100 % des frais d'inscription**, jusqu'à un maximum de **150 \$ par enfant par année**. Les demandes doivent être reçues avant le **31 décembre** de l'année en cours.

Aide à l'achat de couches lavables

Dans le cadre de sa démarche environnementale, la Municipalité rembourse **50 % du coût d'achat d'un ensemble minimal de 20 couches lavables fabriquées au Québec**, jusqu'à concurrence de **150 \$ par enfant**. Ce programme s'adresse aux familles qui attendent l'arrivée d'un enfant ou qui ont un bébé de moins de six mois et favorise la réduction des déchets liés aux couches jetables.

Produits d'hygiène féminine réutilisables

Afin d'encourager des habitudes de consommation durables, une aide financière est également offerte pour l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables **achetés auprès d'un commerce québécois**. La subvention représente **50 % du coût d'achat**, jusqu'à un maximum de **100 \$ par personne admissible**. Les coupes menstruelles, serviettes hygiéniques lavables, protège-dessous lavables et sous-vêtements absorbants font partie des produits admissibles.

Pour connaître les conditions détaillées de chacun des programmes, consultez la section « **Programmes et subventions** » du site Internet de la Municipalité, téléchargez les formulaires de demande ou communiquez avec l'administration municipale à info@saintedouard.ca.

Scannez pour en savoir plus



MOT DU MAIRE



Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été tire à sa fin et c'est avec grand plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau bulletin municipal, riche en nouvelles et en activités pour les prochaines semaines.

D'abord, un immense merci à toutes les personnes qui ont fait de Saint-Édouard en fête, le 8 août dernier, un succès aussi mémorable. Aux bénévoles qui ont donné temps et énergie, aux employés municipaux qui ont orchestré les préparatifs, aux citoyennes et citoyens venus en grand nombre profiter des festivités, ainsi qu'à nos généreux commanditaires : votre engagement fait toute la différence et contribue à la vitalité de notre communauté. C'est grâce à vous que notre municipalité rayonne autant.

La rentrée scolaire approche à grands pas, et j'en profite pour souhaiter à tous nos jeunes, ainsi qu'au personnel enseignant, une excellente année scolaire 2026-2027. Je rappelle également aux automobilistes de redoubler de prudence aux abords des zones scolaires dès la reprise des classes.

L'automne s'annonce animé et j'espère vous y croiser nombreux : ateliers, sports, danse, lecture, il y en aura pour tous les goûts. Je vous invite à surveiller les dates d'inscription à notre programmation d'activités ainsi que nos rendez-vous à venir, du Gumboots à l'Halloween, présentés en détail dans les pages de ce bulletin.

Je profite également de cette tribune pour vous entretenir d'un dossier qui me tient particulièrement à cœur : celui de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Le conseil a récemment procédé à une mise à jour importante de certains règlements municipaux, notamment par l'ajout de nouvelles dispositions permettant les unités d'habitation accessoires (UHA) ainsi que par des modifications de zonage dans certains secteurs. Ces changements offrent davantage de latitude à nos citoyens et ouvrent la porte à de nouvelles possibilités de développement pour notre municipalité. Par ailleurs, le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été étendu à la montée Lussier ainsi qu'au rang La Frenière, dans le secteur du noyau villageois, une mesure qui nous permettra de mieux encadrer les projets dans ces secteurs et de préserver l'image et le cachet distinctif de notre municipalité.

Nous approchons d'un tournant majeur pour Saint-Édouard. Plusieurs projets devraient voir le jour au cours des prochaines années, et notre municipalité continuera de se développer et de se moderniser. Soyez toutefois assurés que le conseil municipal veillera avec rigueur à ce que cette croissance se fasse dans le respect de notre identité : jamais nous ne laisserons dénaturer l'esprit et les valeurs rurales qui font la richesse et le caractère unique de notre communauté.

Avec le temps des récoltes qui s'amorce, je demande à tous d'être particulièrement vigilants sur nos routes, où la machinerie agricole sera nombreuse à circuler dans les prochaines semaines. Un peu de patience et de prudence de la part de chacun assurera la sécurité de tous, y compris celle de nos producteurs agricoles.

Je vous souhaite un bel automne à venir, rempli de belles rencontres au sein de notre communauté.

Alexandre Bastien

Maire

ADMINISTRATION - RAPPORT DES FAITS SAILLANTS

Chers Édouaroises et Édouarois,

Comme chaque année, la Municipalité de Saint-Édouard présente les faits saillants de son rapport financier, lequel couvre l'exercice terminé le 31 décembre 2025. C'est avec plaisir que je vous en présente les principaux éléments.

Le rapport financier de l'exercice 2025 a été audité par la firme externe LLG CPA Inc. Selon le rapport de l'auditeur, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité.

Les états financiers indiquent des revenus de fonctionnement de 3 245 827 \$, alors que les charges se sont élevées à 3 263 754 \$. En ce qui concerne les activités d'investissement, les revenus et affectations ont totalisé 186 062 \$, tandis que les dépenses en immobilisations se sont établies à 172 345 \$, générant ainsi un surplus d'investissement de 13 717 \$.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales s'établit à 467 188 \$, ce qui représente 16 % du budget total voté de 2 937 638 \$. Au 31 décembre 2025, le surplus non affecté de la Municipalité totalisait 1 009 840 \$. Cette situation avantageuse permettra de soutenir des investissements dans les infrastructures municipales, de même que la création ou la bonification de fonds réservés.

Ce surplus s'explique principalement par les éléments suivants :

- Des revenus de taxes supérieurs aux prévisions de 59 873 \$, attribuables à la taxation complémentaire ;
- Des revenus de transfert supérieurs au budget de 55 484 \$;
- Des revenus d'imposition de droits supérieurs aux prévisions de 106 518 \$, notamment en raison de droits de mutation de 104 103 \$ plus élevés que prévu ;
- Des revenus de services rendus supérieurs aux prévisions de 50 823 \$, principalement liés aux activités de loisirs, aux locations de salles et aux inscriptions aux cours ;
- Des revenus d'intérêts supérieurs aux prévisions de 32 108 \$;

- Des économies de dépenses de 58 274 \$ en administration et de 27 778 \$ au service de l'urbanisme, en tenant compte du calcul de l'amortissement.

Par ailleurs, les investissements suivants ont été réalisés en 2025 :

- Travaux préparatoires pour l'implantation d'une traverse piétonnière sur la rue Principale, en face du CPE ;
- Achat d'équipement de déneigement, soit une gratte avec une aile ;
- Construction d'un nouveau puits au chalet des Loisirs ;
- Début de l'aménagement d'un terrain multisport au parc des Loisirs ;
- Poursuite des travaux de mise à niveau au garage municipal ;
- Poursuite des travaux préparatoires à la demande de soumissions visant la reconstruction du centre communautaire, de l'hôtel de ville et de la bibliothèque ;
- Poursuite du projet de mise à niveau des trottoirs de la rue Principale ;
- Achat d'équipements pour le soccer, notamment une machine à ligner, des buts et des filets ;
- Poursuite des travaux sur la butte à glisser.

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2025 démontre que la Municipalité demeure en excellente situation financière. La gestion rigoureuse des dépenses et le contrôle de l'endettement permettent d'améliorer les services aux citoyens et de poursuivre les investissements dans les services municipaux et les infrastructures, tout en maintenant une fiscalité compétitive.

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, ce rapport a été lu lors de la séance du 7 juillet 2026, distribué par le biais de ce bulletin à toutes les résidences de Saint-Édouard et diffusé sur le site Internet de la Municipalité.

Alexandre Bastien, *maire*



ÉCOCENTRES

Voici l'horaire par site. Visitez-le compo.qc.ca/ecocentres avant de vous déplacer pour connaître les règles d'accès et matières admissibles. Noter que les écocentres de Saint-Rémi et Lacolle changent d'horaire durant la saison hivernale.

	Dim.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Iberville		8h à 16h	8h à 16h			8h à 16h	9h à 16h
Saint-Luc			8h à 16h	8h à 16h	8h à 16h	8h à 16h	9h à 16h
Lacolle						8h à 16h	9h à 16h
Saint-Rémi*				10h à 18h			9h à 16h

**entrepreneurs non admis à l'écocentre Saint-Rémi*

CALENDRIER DES COLLECTES

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1 C	2	3 R	4	5
6	7 C	8	9	10 D	11	12
13	14 C	15	16	17 R	18	19
20	21 C	22	23	24 D	25	26
27	28 C	29	30			

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1 R	2	3
4	5	6	7	8 D	9	10
11	12	13 C	14	15 R	16	17
18	19	20 C	21	22 D	23	24
25	26	27 C	28	29 R	30	31

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3 C	4	5 D	6	7 ▲
8	9	10 C	11	12 R	13	14
15	16	17 C	18	19 D	20	21
22	23	24 C	25	26 R	27	28
29	30					

▲ Collecte de feuilles (sacs de papier seulement)

COLLECTE DE FEUILLES

Compo-Haut-Richelieu met en place une collecte annuelle de feuilles sans frais pour les citoyens de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Samedi 7 novembre 2026, dès 7 h

Toutes les municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Consignes

Depuis 2025, les **sacs de papier** sont les seuls sacs acceptés. Les feuilles déposées dans d'autres sacs ne seront pas ramassées. Aucune autre matière (aucune branche) ne doit être déposée dans ces sacs.

Mes feuilles tomberont après la collecte spéciale et/ou je ne souhaite pas participer :

- **Déchiquez vos feuilles à l'aide de la tondeuse et laissez-les sur place.** Elles enrichiront naturellement votre pelouse et contribueront à la protéger durant l'hiver.
- **Déposez vos feuilles dans le bac brun**, en vrac ou dans des sacs de papier. Veuillez noter qu'**aucun sac de plastique n'est accepté**, même s'il est identifié comme compostable ou biodégradable.
- **Apportez vos feuilles à l'écocentre** et videz-les à l'endroit indiqué par le valoriste à votre arrivée.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION



Nouvelle image de votre service de sécurité incendie

C'est avec grand enthousiasme que nous vous présentons aujourd'hui notre nouvelle image !



2026 - Année du regroupement tel qu'on le connaît aujourd'hui

La croix de vie, symbole de notre spécialité premiers répondants

Le symbole au centre de notre logo est issu de la nouvelle image de marque de la MRC Jardins-de-Napierville !

Coordonnées

Quartier général - Service de sécurité incendie

300, rue Saint-Patrice

Saint-Patrice-de-Sherrington (Québec) J0L 2N0

450 454-0559, poste 800

Division des mesures préventives – Service de sécurité incendie

405 D, Montée Lussier

Saint-Édouard, (Québec) J0L 1Y0

450 454-0559, poste 806

Message à vous tous, chers citoyens !

Les pompiers ont passé ou passeront vérifier le fonctionnement de vos avertisseurs de fumée d'ici la fin octobre et ils pourront aussi répondre à vos questions.

Sachez que 24 h/24, 365 jours par année, nous sommes là pour vous ! Que ce soit pour une simple vérification, un incendie (que l'on ne vous souhaite pas) ou pour une urgence vitale, nos pompiers premiers répondants seront à votre adresse rapidement.

Connaissez-vous notre service – **Personne nécessitant une aide particulière ?**

Si vous souhaitez en connaître davantage et peut-être vous enregistrer, nous pouvons facilement vous accompagner...

infodssi2@mrcjdn.ca

1767, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

450 454-0559, poste 800

infodssi@mrcjdn.ca

URBANISME

PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Les bâtiments patrimoniaux font partie de l'histoire et du paysage de la municipalité de Saint-Édouard. Leur entretien régulier contribue à préserver leur caractère, leur valeur et leur rôle dans l'identité de notre communauté.

À l'approche de l'automne, les propriétaires sont invités à vérifier l'état de leur bâtiment, notamment la toiture, les gouttières, les fenêtres, les portes, le revêtement extérieur et les fondations. Un entretien réalisé au bon moment permet de prévenir la détérioration et de limiter l'ampleur des travaux à venir. Dans la mesure du possible, il est préférable d'entretenir, de réparer et de restaurer un bâtiment patrimonial plutôt que de le démolir. Laisser un bâtiment se dégrader dans le but d'en justifier éventuellement la démolition n'est plus une approche souhaitée.

En vertu de l'article 14 du Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments no 2024-339, tout bâtiment, y compris chacune de ses parties et de ses composantes, doit être maintenu en tout temps dans un état propice à l'usage auquel il est destiné. Les travaux d'entretien et de réparation nécessaires doivent être réalisés afin de conserver le bâtiment dans cet état.

Cette obligation est particulièrement importante pour les bâtiments patrimoniaux, dont les caractéristiques architecturales et les éléments d'origine contribuent au caractère de notre milieu. Un entretien régulier permet d'intervenir rapidement, de prévenir la dégradation et de favoriser la conservation du bâtiment.

Avant d'entreprendre des travaux de rénovation, de restauration, de modification ou de remplacement d'un élément du bâtiment, il est recommandé de communiquer avec le Service de l'urbanisme. Selon la nature du projet et les caractéristiques de l'immeuble, un permis ou une approbation en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) peut être requis.

Entretenir et préserver nos bâtiments patrimoniaux, c'est protéger l'histoire et le caractère de Saint-Édouard pour les générations futures.



FADOQ CLUB ST-ÉDOUARD

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

VENDREDI 28 AOÛT

🌽 17 H 🌽

Apportez vos consommations

5\$

50 ANS ET+

REPAS SUR PLACE



Centre communautaire
405C, montée Lussier, Saint-Édouard



FADOQ
Club St-Édouard

Billets obligatoires - Places limitées - Courriel : agedor1829@gmail.com

BIENVENUE À TOUS

DANSE EN LIGNE

50+

HORAIRE 2026

11, 18, 25 septembre
2, 9, 16, 23 octobre
6, 13, 20, 27 novembre
4, 11, 18 décembre



Professeur de danse : Yves Bouchard



FADOQ
Club St-Édouard

CENTRE
COMMUNAUTAIRE

19 h à 20 h - 10 \$

19 h à 21 h - 15 \$

Argent seulement

LOISIRS ET CULTURE

Retour sur le soccer 2026 et la MégaBoom

Un immense bravo à nos équipes de soccer du U8 et U10 pour leur belle saison!

Soulignons la **5^e place** de l'équipe U8 et la **2^e place** de l'équipe U10, pour une première participation dans la Ligue de soccer de la Frontière.

Nous sommes très fiers de votre participation, de vos efforts et de votre esprit d'équipe tout au long de l'été.

Félicitations également pour votre participation à la Mégaboom 2026!

Bravo aux joueurs, aux entraîneurs, aux bénévoles et aux parents qui ont contribué à faire de cette saison un succès.

À l'an prochain !



RETOUR EN IMAGE DE SAINT-ÉDOUARD EN FÊTE

Un immense MERCI à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin au succès de Saint-Édouard en fête ! On vous laisse revivre quelques beaux moments à travers ces photos. Merci pour cette magnifique édition et... rendez-vous l'an prochain!



MERCI À NOS COMMANDITAIRES



Caméline Députée Carole Mallette, Circonscription de Huntingdon

Excavation Norm-an/division déneigement

Excavation R. Lécuyer & Fils Inc.

Quincaillerie Sherrington Inc.

Les entreprises F.B.D.L

Ascenseurs Viau Elevators Inc. Ferme EDPA Durivage Inc. Groupe Sanico Les Entreprises D. Poupart Inc. DB Country Pop

Les Maraîchers Bec Sucré Inc. Salon Funéraire Serre et Finnegan Chapiteau Montréal Inc. Ameublement Tétreault Inc.

et monsieur Jocelyn Lussier



Saint-Édouard en fête

Merci pour votre précieux soutien!

BIBLIOTHÈQUE SAINT-ÉDOUARD

📍 405B, montée Lussier
Saint-Édouard J0L 1Y0

☎ 450 454-6333, poste 126

✉ biblio@saintedouard.ca

Heures d'ouverture



MARDI 13 H À 16 H
MERCREDI 18H À 20 H
JEUDI 18 H À 20 H

PROCHAIN ÉCHANGE DE LIVRES :

21 octobre 2026

CLUB DE LECTURE TD

Quelques statistiques pour la saison 2026

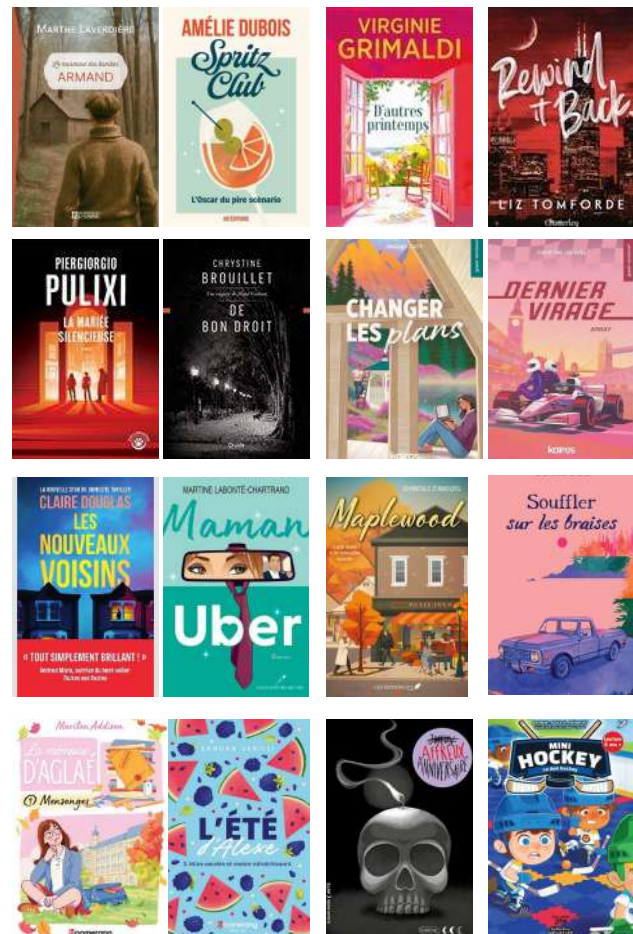
- ⇒ 2 tirages représentant 20 gagnants (la liste des gagnants est affichée à la bibliothèque)
- ⇒ 44 participants
- ⇒ Durant l'été, nos jeunes lecteurs ont dévoré pas moins de **658 livres**.

SERVICES OFFERTS

- * Abonnement gratuit aux résidents de Saint-Édouard
- * Location de jeux et casse-têtes
- * Livres, livres numérique, revues



NOUVEAUTÉS DU MOIS.





Dans le cadre des Journées de la culture, nous sommes heureux de vous inviter à un atelier de Gumboots, qui débutera à 13 h.

Le Gumboots est une danse rythmique originaire d'Afrique du Sud, où les mouvements du corps et les frappes des bottes créent une véritable percussion.

Cet événement gratuit se tiendra au centre communautaire de Saint-Édouard.

Nous vous attendons en grand nombre!



BIENVENUE À TOUS

MÉLI-MÉLO

Lundi et mercredi
13 h – 17 h

Salle Paula Tremblay-Tétreault

À noter : il n'y aura pas d'activité les 5 et 12 octobre

→ Amitié, partage et bonne humeur ←

Un bon moment ensemble !

Jeux de cartes

Jeux de société

Artisanats

PROGRAMMATION LOISIRS

Modes de paiement

Paiement en ligne : Qidigo (carte de crédit)

À la Municipalité : Comptant, débit ou chèque (à l'ordre de la Municipalité de Saint-Édouard)

Vous avez la possibilité de payer en deux versements pour toute facture dépassant 100 \$.

Voici comment :

Qidigo : Vous devez payer le premier versement de 50 % du montant total de la facture à l'inscription. Le deuxième versement de 50 % sera prélevé 30 jours après le premier paiement.

Chèques : Vous devez remettre deux (2) chèques lors de l'inscription. Le premier chèque doit être en date de l'inscription au montant de 50 % de la facture totale de l'activité. Le deuxième chèque de 50 % doit être daté de maximum 30 jours après le premier paiement.

Les enfants de moins de 18 ans résidant à Saint-Édouard bénéficient d'une subvention de **15 %**, jusqu'à un maximum de **15 \$ par activité sportive**.
Le rabais est appliqué au moment du paiement.

PROGRAMMATION AUTOMNE 2026



**INSCRIPTIONS
DU 31 AOÛT AU
6 SEPTEMBRE 2026**



MULTISPORTS

Lieu : Centre communautaire
Date : Lundi | 14 septembre au 23 novembre
Groupe : 5 à 7 ans Heure : 17 h 30 à 18 h 20
Groupe : 8 à 12 ans Heure : 18 h 25 à 19 h 15
Durée : 9 semaines - **Congé : 5 et 12 octobre**
Coût : **103,50 \$**



ZUMBA

Lieu : Centre communautaire
Date : Lundi | 14 septembre au 2 novembre
Heure : 19 h 30 à 20 h 30
Durée : 6 semaines - **Congé : 5 et 12 octobre**
Coût : **64 \$ + tx**



KARATÉ

Lieu : École Saint-Édouard
Date : Lundi | 14 septembre au 30 novembre
Jeudi | 17 septembre au 3 décembre
Groupes : 3 à 7 ans : 18 h à 18 h 45
8 ans et plus : 18 h 50 à 19 h 50
Congé : 5 et 12 octobre
Coût : Lundis : 195 \$ Jeudis : 226 \$
2 fois/semaine : 309 \$
Rabais familial : 15 % pour chaque membre additionnel d'une même famille.
Kimono obligatoire : 40 \$



YOGA

Date : Mardi | 15 septembre au 24 novembre
Yoga hybride : 10 h 30 à 11 h 30 - Centre communautaire
Yoga Flow : 19 h 30 à 20 h 30 - École Saint-Édouard
Durée : 11 semaines
Coût : **132 \$ + tx**



VOLLEYBALL INTERMÉDIAIRE

Lieu : École Saint-Édouard
Date : Mercredi | 16 septembre au 16 décembre
Heure : 19 h à 21 h
Durée : 14 semaines
Coût : **Gratuit**



DANSE EN LIGNE COUNTRY POP

Lieu : Centre communautaire
Date : Mercredi | 16 septembre au 25 novembre
Durée : 11 semaines
Niv. 1 18 h 15 à 19 h 15 **coût : 110 \$ + tx**
Niv. 2 19 h 15 à 20 h 15 **coût : 110 \$ + tx**
Niv. 1 à 3 18 h 15 à 21 h 15 **coût : 143 \$ + tx**
Coût à la carte : 15.75 \$ + tx | Inscription avant 15 h sur Qidigo



BADMINTON ET PICKLEBALL

Lieu : Centre communautaire
Date : Jeudi | 17 septembre au 26 novembre
Heure : 18 h à 20 h
Durée : 10 semaines - **Congé : 12 novembre**
Coût : **Gratuit**

- 1 terrain badminton - 2 terrains pickleball
- Inscription avant 15 h sur Qidigo
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte

**INSCRIVEZ-VOUS DÈS
LE 31 AOÛT**



Scannez pour vous inscrire



ou visitez saintedouard.ca